A LA FOIS KERMESSE ET COMPÉTITION

Un Bordeaux - Saintes exceptionnel !

BORDEAUX - SAINTES ? Une grande course cycliste certes, mais la définition ne reflète pas exactement la réalité. La « classique » du Sud-Ouest est, en fait, plus et mieux que cela. Elle est à la fois compétition et kermesse, une épreuve sportive dont l'attrait spectaculaire exerce sa magie sur les foules girondines et charentaises depuis près de quarante ans.

Une telle pérennité peu, a priori, surprendre. Tant de manifestations populaires nées avant la dernière guerre n'ont pu survivre, atteinte par l'irréversible évolution qui, la décennie écoulée, a bouleversé nos habitudes de vie, ici comme ailleurs. Bordeaux-Saintes et son grand prix d'attente constituent l'exception confirmant la règle.

Probablement parce que ces réalisations ont su s'adapter insensiblement au fil des ans, aussi et surtout parce qu'elles ont la chance d'être animées depuis 1933 par ces organisateurs incomparables que sont les « piliers » du Vélo-Club Saintais : ils ont su, et ce n'est pas leur moindre mérite, maintenir à Bordeaux-Saintes une valeur intrinsèque, plaçant à belle altitude, la qualité moyenne de la compétition.

Ce ne fut pas toujours aisé. Mais, au V.C.S., on a la foi. Le discernement et la ténacité font le reste.

Ainsi, Bordeaux-Saintes, champion du suspense, séduit-il aujourd'hui aussi puissamment qu'hier et bien moins que demain un public avide de sensations qui, de Cenon jusqu'à Saintes, en passant par les pittoresques et sélectifs méandres d'une opulente campagne, étirera des grappes humaines fidèles au rendez-vous de l'événement et peu avares d'encouragements.

Après Dolhats, André Darrigade, Verdeun, Poulidor et autre Magni, pour ne nommer que ceux-ci, quel sera, au terme de cette journée, la révélation du Bordeaux-Saintes 1976 ?

Comme on disait au bon vieux temps du cinéma muet : « Vous le saurez en venant voir les belles empoignades du 38e épisode ! »

Les trois coups sont frappés; le spectacle commence...

Les engagés

1. Bazzo (C.C. Saint-Médard-en-Jalles), vainqueur en 1975; 2. Dupuis (U.S. Couhé-Vérac), vainqueur en 1974; 3. Bossis (Royan-Océan-Club), vainqueur en 1973; 4. Friou (V.C. Saintais); 5. Friou (V.C. Saintais); 6. Landreau (C.A. Civray); 7. Landreau C.A. Civray); 8. Poirier (C.A. Civray); 9. Viroulaud (C.A. Civray); 10. Faugeroux (C.A. Civray).

11. Lebeaud (U.C. Niortaise); 12. Tierce (U.S. Pons); 13. Varnajo (V.C. Charronnais); 14. Benon (V.C. Charonnais); 15. Bégué (V.O.C. Rochelais); 16. Avenet (U.C. Joué-les-Tours); 17. Sommer (U.C. Joué-les-Tours); 18. Pageault (U.C. Joué-les-Tours); 19. Bournand (U.C. Joué-les-Tours); 20. Gallais (U.C. Joué-les-Tours).

21. Barcelonne (U.C. Du Berry); 22. Vidalie (U.C. Du Berry); 23. Bonivin (U.C. Du Berry); 24. Martinat (U.C. Du Berry); 25. Huet (V.S. La Ferté-Bernard); 26. Aubernon (V.C. Saint-Hilaire-du-Harcouet); 27. Smith (V.C. Saint-Hilaire-du-Harcouet); 28. Berthaud (C.C. La Forêt-de-Rom); 29. Vezzoli (V.C. Aturin); 30. Lachaize (V.C. Bergeracois).

31. Jourdan (V.C. Bergeracois); 32. Lissandereau (C.C. Périgueux); 33. Arnaud (V.C. Tarnos); 34. Michel (V.C. Barsacais); 35. Rizon (Guidon Agenais); 36. Audeguil (Pédale Tonneinquoise); 37. Pineau (Pédale Tonneinquoise); 38. Mella (Pédale Tonneinquoise); 39. Fedrigo (Pédale Tonneinquoise); 40. Galles (Pédale Tonneinquoise).

41. Bernardi (C.C. Saint-Médard-en-Jalles); 42. Hernando (Ciboure V.C.); 43. Descos (U.S. Talence); 44. Soubiran (U.S. Talence); 45. Miele (V.C. Mérignacais); 46. Frosio (U.S. Bouscataise); 47. Lopez (U.S. Bouscataise); 48. Nardi (U.S. Bouscataise); 49. Cordoba (U.S. Bouscataise); 50. Baratie (U.S. Bouscataise).

51. De Santi (U.S. Bouscataise); 52. Guimberteau (U.S. Bouscataise); 53. Mercadie (Bas-Armagnac C.C.); 54. Guédon (V.C. Cholet); 55. Masset (V.C. Le Blanc); 56. Hurou (U.V. Lourdes); 57. Chaumaz (Stade Montois); 58. Banquet (Guidon Bayonnais); 59. De Carvalho (U.C. Corrézienne); 60. Durand (A.S.P.T.T. Guéret).

61. Ceulemans (V.C. Aubusson); 62. Priouret (V.C. Aubusson); 63. Duprat (C.R.C. Limousin); 64. Meneleck (S.C.M. Angevin); 65. Descos (U.S. Talençaise); 66. Soubiran (U.S. Talençaise); 67. Bobineau (U.S. Talençaise); 68. Arquey (U.S. Talençaise); 69. Dupuytren (C.R.C. Limousin); 70. Diaz (Guidon Bayonnais).

71. Simonot; 72. Jalain (V.C. Saintais); 73. Martin (R.O.C.); 74. Pacaud (S.A. Rochefort); 75. Massaloux (C.R.C. Limousin).